

R.A.C.F.

Revue archéologique du Centre de la France

Tome 53 | 2014
Varia

Cécile Treffort et Pascale Brudy (dir.) - *Monastères entre Loire et Charente*

PUR, Rennes, 2013, 320 p.

Bruno Dufaÿ



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/racf/2227>

ISSN : 1951-6207

Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

Référence électronique

Bruno Dufaÿ, « Cécile Treffort et Pascale Brudy (dir.) - *Monastères entre Loire et Charente* », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 53 | 2014, mis en ligne le 15 avril 2015, consulté le 04 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/racf/2227>



Les contenus de la *Revue archéologique du centre de la France* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

ments archéologiques. L'introduction directe du corps dans un four déjà très chaud engendrerait-elle des effets spécifiques, qui gouverneraient le comportement du tissu osseux (mode de fracturation, déformation...) et en cela, qui modifieraient les rapports pondéraux entre les différentes régions anatomiques en fonction de la structure intrinsèque de chacune d'entre elles ? La grande surprise concerne les indices pondéraux du tronc et de la tête, la faible valeur de cette dernière ayant étonné l'ensemble des archéo-anthropologues. L'application du référentiel à des dépôts archéologiques composés d'au moins 1,5 kg d'ossements dont la fragmentation est modérée entraîne en effet une surreprésentation systématique de la tête et du tronc, ce qui n'est pas le cas avec les données pondérales obtenues sur des os non brûlés. La moyenne d'âge élevée de l'échantillon du crématorium, sans rapport avec celle d'une population à schéma de mortalité archaïque, joue-t-elle un rôle dans ces résultats dans la mesure où l'auteur démontre par ailleurs que l'âge influence les contributions segmentaires (p. 313-317) ? Je me pose également des questions relatives à l'impact qu'aurait l'enfouissement des os sur les parties les plus spongieuses (diploë, vertèbres...), la terre et ses minéraux pouvant modifier la masse post-crématoire initiale. L'explication de l'ensemble de ces constats pourrait être, selon l'hypothèse la plus probable, celle d'une origine polyfactorielle, ce qui ouvre de nombreuses pistes de réflexion et de recherche. En dernière analyse, je me suis demandée s'il ne fallait pas, lors d'autres expériences de ce type, tenter d'établir différents référentiels qui tiendraient compte de l'état des os à l'issue de la crémation (enroulement ou non des tables crâniennes, part préservée de l'os spongieux, degré de fragmentation...), de manière à choisir ses références pondérales en fonction de ces critères lors des études archéologiques, pour optimiser les interprétations.

Un compte rendu de lecture reste personnel, dans le sens où son auteur va forcément insister sur ce que l'ouvrage lui a apporté, mettant en évidence les résultats qu'il était venu y chercher. En dépit de ce biais incontournable, j'espère sincèrement avoir témoigné de la richesse de l'ensemble de ce remarquable travail, qui constitue à coup sûr une œuvre de référence, unique en son genre sur le sujet, et indispensable aux archéo-anthropologues confrontés aux sociétés qui ont pratiqué la crémation. Tout son intérêt réside dans la constitution d'un référentiel élaboré en fonction des questionnements archéo-anthropologiques et à partir d'ossements issus de crémation. La qualité des informations et des résul-

tats tient à la rigueur des analyses, à l'honnêteté du discours (ce qui est raisonnable et ce qui ne l'est pas) et à la prudence des options recommandées. L'ardeur avec laquelle G. Depierre est engagée sur ce sujet difficile est communicative ; en refermant cet ouvrage, j'ai songé à ce que L. Aragon, dans *J'abats mon jeu* (1959), appelait " une sorte de pédagogie de l'enthousiasme ". Les travaux de l'auteur ouvrent tant de pistes que l'on en sort tout étourdi, mais aussi tellement heureux de l'être ; souhaitons-lui de continuer avec succès dans cette voie.

Frédérique Blairot
Inrap, PACEA-LA3P Bordeaux

Cécile Treffort et Pascale Brudy (dir.) - *Monastères entre Loire et Charente*, PUR, Rennes, 2013, 320 p.

Ce volume de 319 pages (avec une bibliographie et un index, ainsi qu'un cahier central d'illustrations en couleur de 32 planches) combine les études réalisées dans le cadre d'un projet collectif de recherche (PCR) du ministère de la Culture entre 2001 et 2008 et les actes d'un colloque tenu en 2005 qui en a constitué un point d'étape. C'est donc un ouvrage collectif et interinstitutionnel (les PCR sont décidément un lieu privilégié de cette collaboration), fruit d'une grosse décennie de recherches qui ont renouvelé la connaissance des établissements monastiques entre Loire et Charente. Le volume est divisé en cinq sections : les trois centrales sont plutôt consacrées à des monographies classées selon une logique géographique, tandis que celles qui les encadrent le sont à des réflexions plus méthodologiques ou patrimoniales.

La première contribution, donnée par Cécile Treffort, est le récit de cette entreprise qu'elle a pilotée tout au long de ces années, dans le cadre de son enseignement et de sa recherche au Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale (université de Poitiers et CNRS) (p. 7-10). L'origine du projet se situe dans le pays charentais (Charente et Charente-Maritime) et a connu quelques extensions en Poitou et en Périgord (ce que ne traduit pas exactement le titre, qui laisse entendre que les contributions portent sur une aire géographique plus vaste). Deux entités géographiques surtout ont fixé les monastères : le littoral atlantique et ses îles, et le

fleuve Charente, ce qui correspond, sans surprise, aux axes de communication et aux zones de peuplement dynamisées par la richesse économique. Elles font chacune l'objet d'un chapitre (p. 95-179 et 180-247) qui compose la moitié de l'ouvrage (en excluant les annexes). Toutefois, cette répartition géographique est plutôt un artifice de présentation. Il ne ressort rien, à la lecture des textes, qui pourrait caractériser l'une ou l'autre de ces implantations. Les différences, classiquement, tiennent à la situation (urbaine ou rurale) et à la taille des établissements. Même leur économie, d'ailleurs peu abordée, n'est pas déterminée par cette localisation car les moines s'arrangent pour varier leurs ressources et donc localiser diversement leurs granges et prieurés. D'une façon générale, les problématiques territoriales sont peu novatrices ou abouties ; mais il faut reconnaître que pour avancer sur ces questions, il vaut mieux partir d'une documentation solide, que s'attache à constituer ce PCR.

Au constat de départ du grand nombre d'établissements monastiques dans cette région faisait pendant l'absence de publications modernes et synthétiques. Plusieurs thèses soutenues entre 2000 et 2012 ont précisé l'intérêt de l'étude de l'architecture religieuse et des établissements qui la mettent en œuvre. Parallèlement, dès 2000, " la multiplication des travaux archéologiques touchant des sites monastiques entraîna [...] la constitution [en 2001] d'un groupe de recherches pluridisciplinaire qui rassemblait une vingtaine de chercheurs " ; ceux-ci s'inspirèrent en partie de l'expérience rhônalpine portant sur les " espaces monastiques ruraux " pilotée par J.-F. Reynaud (DARA 2002).

Le premier objectif du PCR était la réalisation d'un inventaire qui puisse servir tant pour la recherche que pour la gestion patrimoniale et l'archéologie préventive, inventaire achevé et maintenant géré par le Service régional de l'archéologie de la région Poitou-Charentes. Le deuxième objectif était de produire une réflexion plus synthétique sur le mode de vie des religieux du Moyen Âge et ses spécificités régionales. En toute logique, Cécile Treffort brosse, après son introduction, un état des sources et de l'historiographie du sujet (p. 15-23). En matière de fonds d'archives, les aléas des guerres et des incendies font que la Charente-Maritime " apparaît comme véritablement sinistrée " (p. 15). C'est moins vrai de la Charente, mais les fonds n'ont pas été réellement exploités, ni ceux des départements voisins. Comme ailleurs, il faut donc souvent se rabattre sur les travaux d'inventaire et de copie d'érudits anciens. En matière d'archéologie

ou d'histoire de l'art, les travaux de ces derniers sont difficiles à utiliser tant ils " oscillent entre légende et érudition " (p. 17). Un exemple de ce difficile passage " de la légende à l'histoire " est donné par la contribution suivante, par Luc Bourgeois (alors à l'université de Poitiers), Bernard Farago-Szekeres (Inrap) et Brigitte Véquaud (Inrap), à propos du prieuré Sainte-Sonne de Chadenac (Charente-Maritime) (p. 25-36). La légende est ici représentée par des récits épiques médiévaux qu'il est possible de relire grâce à certains actes de la pratique et à des fouilles archéologiques. Comme de juste, la réalité est " beaucoup moins reluisante " (p. 35) que le récit héroïque. Mais il est intéressant de montrer que les fondements de celui-ci s'ancrent dans la tradition d'un site funéraire antique déserté, sciemment utilisée par les moines.

Revenons à l'article de Cécile Treffort. Après le panorama des sources nous est présenté une sorte d'état de la question. Angoulême, Saintes, Poitiers, Grégoire de Tours et Venance Fortunat pour les monastères suburbains, des informations plus disparates, bien sûr, sur les établissements ruraux. Une première expansion a lieu à l'époque carolingienne, puis, après " la situation troublée et le silence documentaire de la seconde moitié du 11^e s. " (p. 19), la " floraison romane " a marqué et continue de marquer le paysage charentais. Les réformes successives, portées par de grands féodaux relayés par les seigneurs locaux, portent leur fruit. L'économie du sel n'est pas étrangère à cette structuration, comme l'apogée économique et culturel de l'empire plantagenêt auquel appartenaient les Charentes. À partir du XII^e s. se développent les collégiales de chanoines, les commanderies templières ou hospitalières (ces dernières non évoquées d'ailleurs dans les contributions ultérieures). Puis, en contexte urbain, apparaissent les ordres mendiants à partir du XIII^e s. Leurs fondations correspondent avec l'essor économique d'agglomérations comme Cognac, La Rochelle, Saint-Jean-d'Angély, Barbezieux ou Pons. Une des particularités de la région est qu'elle fut frontière pendant la guerre de Cent Ans, ce qui a entraîné la fortification d'un grand nombre d'établissements religieux et d'églises et a beaucoup perturbé la vie monastique. Les guerres de religion donneront le coup de grâce à de nombreux monastères.

On passe ensuite à une série de contributions groupées sous le titre " Logiques d'implantation " (p. 37-90). Deux sont synthétiques et correspondent bien à la thématique annoncée, cela est moins vrai pour les trois autres, monographiques (concernant en fait le seul site de Ronsenac).

La première contribution, due à Sylvie Dinet Refalo (université de Lorraine), explore les relations entre l'aristocratie et les fondations de prieurés charentais dépendant des abbayes poitevines aux ^{x^e} et ^{xⁱ} s. Ces prieurés représentent en effet 10 % des prieurés charentais. Le rôle déterminant des politiques est mis en évidence, en l'occurrence l'unification de la région sous l'autorité des ducs d'Aquitaine, qui sont aussi comtes de Poitou. Ce n'est pas une découverte, mais il est toujours instructif de posséder des études régionales. L'immensité de l'espace qui est sous leur domination implique une gestion des relais d'autorité depuis Poitiers, non seulement temporels, mais aussi spirituels (cartes malheureusement médiocres). Après avoir évoqué les difficultés de vocabulaire dans les sources d'archives qui très rarement ne permettent de qualifier de "prieuré" que la dépendance d'une abbaye, l'auteur aborde la localisation des prieurés. La plupart est située au nord du fleuve Charente, plus proche évidemment du diocèse de Poitiers. Des considérations géo-économiques ont, en outre, joué un rôle : les axes du fleuve et de la route de Compostelle ainsi que les marais salants du littoral ont attiré préférentiellement les fondations.

Puis est évoqué, avec quelques détails, le rôle de l'aristocratie : celui du duc d'Aquitaine d'abord, puis celui de ses vassaux. Sans surprise, on voit que les stratégies d'implantation visent à manifester la présence du duc ou de ses vassaux et à accroître leurs bénéfices économiques et spirituels. Tous les moyens sont utilisés ; notamment, pour ces époques qui ne formaient pas encore un "monde plein", la récupération de terres vacantes. Les ducs concèdent des terres et encouragent leurs vassaux à en faire autant. Ce mouvement de fondations s'arrête au ^{xii^e} s., le quadrillage étant réalisé. D'autre part, l'autorité de l'aristocratie se heurte à l'indépendance grandissante de l'Église suite à la réforme grégorienne.

Anne Autissier (chargée d'études documentaires), dans l'article suivant, présente un inventaire des établissements monastiques dont la particularité est d'avoir été implantés dans des zones de marge que constituent les limites entre diocèses, en l'occurrence ceux de Poitiers, de Limoges et d'Angoulême, et ceux de Saintes et de Bordeaux. Le texte se présente comme une suite de paragraphes résumant des fiches, élaborées principalement à partir de celles des services régionaux de l'archéologie et de l'inventaire, avec des compléments bibliographiques. Aucune vérification sur le terrain n'est évoquée. Deux pages de "remarques générales" atténuent la sécheresse du propos, qualifié du reste "d'étude

préalable". Il y a des considérations de méthode qui soulignent la difficulté à fixer des dates de fondation pour des établissements documentés uniquement par des sources textuelles qui ne sont que très rarement des actes de fondation proprement dits, ou des fouilles partielles et mal datées. La terminologie de ces sources est en général vague et ne permet pas toujours de connaître le statut de l'établissement ; la toponymie peut être trompeuse. En termes de répartition géographique, on note une densité particulière dans les pays de Confolens, aux marges du diocèse de Poitiers et d'Angoulême, et de Jonzac, au sud du diocèse de Saintes. En revanche, les marges boisées du diocèse de Limoges apparaissent désertes. Ces répartitions ne sont pas autrement expliquées. Le rôle des cours d'eau et des voies de communication est souligné, mais pas celui des marges pourtant érigées en objet d'étude. Le maillage apparaît concentrique autour des abbayes-mères, ce qui est plutôt en contradiction avec une présumée prédilection pour les marges. Souhaitons donc que ce travail soit approfondi par une véritable réflexion territoriale.

Trois articles sont ensuite consacrés au prieuré clunisien Saint-Jean-Baptiste de Ronsenac, en Charente, à une vingtaine de kilomètres au sud d'Angoulême. On peut regretter que ces trois auteurs n'aient pas signé une seule contribution, et l'on ne peut que souhaiter que les études se poursuivent sur ce site prometteur au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluri-institutionnelle soudée. On peut également se demander pourquoi ces trois contributions se trouvent rassemblées dans un chapitre consacré aux logiques d'implantation des monastères alors que cette question est à peine abordée, uniquement dans le court résumé historique de Christian Gensbeitel (université de Bordeaux III) (p. 65-66).

Ce prieuré, fondé dans les dernières années du ^{xi^e} s., est assez bien conservé (surtout l'église, à laquelle il manque tout de même le chevet). Christian Gensbeitel en présente une monographie historique et architecturale (p. 65-80) qui lui a permis de déceler trois phases principales d'évolution : l'implantation du début du ^{xii^e} s., un remaniement du ^{xiii^e} s. et enfin, "contrairement à ce que laissent penser les textes, la fin du Moyen Âge fut une période d'intense activité architecturale" (p. 79). Puis, Adrien Montigny (Inrap) présente un bref panorama des sondages archéologiques qui se sont déroulés sur ce site entre 1991 et 1994, puis entre 2000 et 2003, pour suivre les restaurations (p. 81-84). Il indique aussi qu'un travail de relevé et d'étude d'archéologie du bâti est en cours ; le travail est toutefois suffisamment avancé pour qu'une restitution 3D

détaillée ait pu être réalisée. Il souligne à juste titre l'intérêt d'un suivi permanent de ce type de chantier, ce qui n'est que difficilement compatible avec les missions de l'Inrap. Enfin, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap en 2012, dont les résultats ne sont pas finalisés à la date de cette contribution. Enfin, Bernard Farago-Skezeres (Inrap) fait un "zoom" sur un dispositif particulier (p. 85-90), un "pourrissoir", caveau muni d'une grille sur laquelle plusieurs corps peuvent être successivement déposés afin d'être décharnés avant inhumation et permettre une réduction rapide. La découverte d'un tel caveau, intact, a permis d'en étudier le fonctionnement, grâce à une fouille menée selon les règles de l'anthropologie funéraire.

La spécificité principale du territoire auquel est consacré ce volume est bien sûr le littoral et ses îles, ce qui nous vaut une série de six monographies portant sur quatre sites (encore l'une d'elles est-elle seulement consacrée à deux matrices de sceau). Toutefois, l'impact de cette localisation atlantique sur les établissements ne ressort pas clairement.

La première de ces monographies est consacrée au beau site de l'abbaye cistercienne des Châteliers sur l'Île de Ré, par Jean-Paul Nibodeau (Inrap) et Laurent Prysmicki (archéologue, sans rattachement) (p. 95-113). Cette abbaye, fondée dans la seconde moitié du XII^e s., a été pratiquement rasée à la Révolution, l'église étant préservée parce qu'elle servait d'amer aux marins. Des fouilles et des dégagements ont permis de reconstituer le plan complet du carré claustral avec une certaine précision, mais il s'agit de fouilles anciennes (1968-1975). Des sondages et observations complémentaires ont été effectués dans les années 1990 à 2004 dans le cadre d'une restauration et d'une mise en valeur par les Monuments historiques. C'est donc un bilan de ce suivi sur 35 années qui est proposé, mais surtout l'occasion de présenter avec force détails le sol de carreaux des galeries du cloître (XIII^e-XIV^e s.), dégagé et relevé en 2004 (p. 105-111). En conclusion, les auteurs soulignent avec raison que, si le cœur de l'abbaye est maintenant à peu près cerné, tout reste à connaître de l'enclos monastique dont des trouvailles fortuites laissent supposer un fort potentiel archéologique.

Suit une présentation de l'abbaye de Maillezais, au sud de la Vendée, dans le marais poitevin, par Jocelyn Martineau (ministère de la Culture). Le site est très ruiné, seule l'église est encore partiellement debout. Des fouilles et des restaurations entreprises au début des années 2000 ont abouti à la découverte de parties disparues (bâtiments pré-romans et cloître) et à une étude de bâti des maçonneries en-

core en élévation. Les apports les plus intéressants, et c'est là qu'on pourrait retrouver la thématique de cette section de l'ouvrage, sont les éléments du site qui remontent au haut Moyen Âge. À cette époque en effet, le site se trouve sur une île du "marais mouillé", à mi-chemin entre Niort et la côte actuelle. Mais celle-ci est à près de 25 km, et rien n'est dit des incidences que cette situation "insulaire" a pu avoir sur le site et son économie. La discussion tourne principalement autour de l'hypothèse d'un *castrum* du X^e s., antérieur à l'abbaye, mentionné par les sources. S'il y a, de fait, d'importantes traces d'occupation carolingienne, elles restent insuffisantes pour définir avec certitude la nature de cette occupation. L'autre thématique, plus classique, est l'analyse de l'église abbatiale, avec un phasage de sa construction et surtout la reconnaissance des parties du premier tiers du XI^e s.

Présenté par Éric Normand (ministère de la Culture), le site de Saint-Vivien, en Charente-Maritime, est davantage un site du littoral, même s'il lui tourne le dos : il est situé à environ deux kilomètres de celui-ci, au contact d'une zone de marais et d'une zone de falaises constituant la côte. Sur ces falaises se dressait au Moyen Âge le château de Châtelailon, disparu depuis dans la mer suite à des effondrements successifs des falaises. Il ne s'agit plus d'un établissement visible, mais du résultat de fouilles devant l'église paroissiale actuelle. Saint-Vivien était une dépendance du prieuré clunisien Saint-Martin de l'Île d'Aix. La fouille, présentée en détail, combinée avec les sources écrites, a permis de retracer l'évolution de cet ensemble. Vers 1135, à partir "d'une simple donation d'une église paroissiale [...]", le prieuré Saint-Martin d'Aix s'est doté d'un bâtiment proche de l'église concédée à vocation certainement économique" (p. 148), peut-être une grange. L'ensemble est ainsi devenu un "prieuré rural ou *domus* clunisienne"; puis, dans le contexte troublé de la guerre de Cent Ans, il s'est transformé en "un véritable prieuré conventuel par l'installation d'une communauté entière provenant de la maison-mère" (*ibid.*), avec, notamment, la construction d'un cloître et un enclos fossoyé. La fouille de Saint-Vivien a aussi livré deux fragments de matrice de sceau qui donnent l'identité de deux prieurs du XIV^e s., ce qui atteste leur résidence sur le site. Ils sont présentés en détail dans la contribution suivante, accompagnée d'une liste chronologique des prieurs de Saint-Martin de l'Île d'Aix (v. 1096 à 1791) (par Jean-Claude Bonnin – historien, Éric Normand – ministère de la Culture et Bruno Zélie – Éveha).

Dernier site classé comme “ littoral ” (en fait, en bordure du marais ancien, à 20 km du littoral actuel), le prieuré de Sainte-Gemme en Charente-Maritime est présenté en deux articles successifs. Comme pour le prieuré de Ronsenac, on peut regretter que les auteurs, qui ont l’air d’ignorer chacun les travaux de l’autre, n’aient pas produit une synthèse dont on espère qu’elle est à venir. Le premier texte est une étude du bâti due à un architecte, Andrei Gh. Vlad, et la seconde le panorama historico-archéologique d’un érudit local, Philippe Duprat. Actuellement, le prieuré est un ensemble ruiné dont l’église seule est encore partiellement debout. Il s’agit d’une fondation de l’abbaye auvergnate de La Chaise-Dieu, dans le dernier tiers du XI^e s. L’étude architecturale met en valeur la construction primitive, remplacée au milieu du XII^e s. par l’église romane visible actuellement ; on en suit ensuite toutes les modifications, du XIII^e au XV^e s. Des reconstitutions axonométriques ou en 3D viennent éclairer le propos. Philippe Duprat, quant à lui, après une introduction historique, évoque les diverses opérations de fouille qui ont eu lieu dans le prolongement des travées occidentales conservées de l’église, dans le cloître et la salle capitulaire. Comme le note l’auteur, ce sont les niveaux préromans qui sont le plus prometteurs pour mieux connaître la genèse de l’établissement.

Après la séquence de présentation de sites liés au littoral atlantique vient une série de quatre monographies concernant trois sites. Deux sont des lieux insignes : l’abbaye Saint-Cybard d’Angoulême et l’Abbaye aux Dames de Saintes ; le troisième, l’abbaye de Saint-Amant-de-Boixe, est plus rural. Naturellement, c’est l’implantation sur le fleuve Charente, voie économique essentielle au Moyen Âge, qui est le lien entre ces établissements, mais cet aspect n’est pas évoqué dans les contributions, très centrées sur le bâti et quelques fouilles archéologiques ; d’ailleurs Saint-Amant est situé, au nord d’Angoulême, à 18 km du fleuve (certes sur un petit affluent).

Quelques bâtiments de l’abbaye Saint-Cybard ont fait l’objet d’une étude de bâti en 2002, réalisée par Marie-Ève Scheffer, alors à l’Inrap, dans le cadre de l’extension dans ces lieux du Centre National de la Bande Dessinée. L’origine de l’abbaye se situe au VI^e s., mais les bâtiments étudiés ne remontent qu’au XIII^e s. C’est un site majeur, mais très mal connu, car mutilé et modifié au XIX^e s. par sa transformation en papeterie. Il s’agit de bâtiments collectifs ou utilitaires (logis abbatial, bûcher, infirmerie...), sachant que l’église a disparu. Ce travail a permis le récolement de la documentation planimétrique et de produire un plan phasé de l’abbaye qui n’exis-

tait pas, même si ces phases restent encore générales (XIII^e-XIV^e, XVI^e et XVII^e-XVIII^e). Sa structuration autour de deux espaces (un cloître religieux et “ une cour à vocation profane ”) a été mieux comprise. “ Le logis abbatial a été rajeuni de trois siècles par rapport aux hypothèses en vigueur. Des vestiges de l’infirmerie, que l’on croyait disparue, ont été découverts piégés à l’intérieur des constructions industrielles ” (p. 203).

Les deux contributions suivantes concernent l’Abbaye aux Dames de Saintes, insigne monument, pôle religieux de Saintes et de la Saintonge, seule abbaye de femmes du diocèse. Pourtant, son histoire n’a été qu’“ imparfaitement étudiée ” (p. 205), et Alain Michaud (Société d’archéologie et d’histoire de la Charente-Maritime) en brosse à grands traits une synthèse dans le cadre du colloque de 2005, centrée sur les XI^e-XIII^e s. (elle fut dédiée en 1047). De nombreuses archives de l’abbaye ont disparu et l’ensemble a été très restauré (au reste, seule l’église est classée). Heureusement, sa transformation en “ cité musicale ” et son inauguration en 1988 par le président François Mitterrand lui ont donné un second souffle. Dans le cadre des restaurations, des fouilles archéologiques ont été réalisées en 1986 et 1988 par Christian Vernou, alors archéologue municipal de Saintes, et ce même colloque fut l’occasion pour lui d’en présenter et compléter les résultats par rapport à des publications plus anciennes, surtout concernant le haut Moyen Âge. Les fouilles ont concerné principalement le carré claustral, situé au sud de l’église, et qui n’était plus guère lisible ; les vestiges de ce dernier ont fait, suite aux fouilles, l’objet d’une intégration dans l’aménagement du site. Un peu au nord de l’abbatiale a, en outre, été découvert un bâtiment à abside, daté des V^e-VI^e s., qui pourrait avoir constitué un élément du premier sanctuaire attesté par Grégoire de Tours (avec peu d’arguments, comme le reconnaît l’auteur lui-même, d’autant que l’abside, fort petite, est au nord et non à l’est). À l’emplacement du cloître, des vestiges de bâtiments, silos et foyers datés de l’Antiquité tardive et de l’époque carolingienne pourraient avoir appartenu à un hypothétique monastère paléochrétien, qui se serait prolongé par la suite et aurait donné naissance au monastère du XI^e s. De l’aveu même de l’auteur toutefois “ rien n’est moins sûr ” (p. 232) car rien dans les découvertes n’atteste de façon certaine une fonction religieuse des lieux, si ce n’est quelques fragments lapidaires identifiés comme ayant appartenu à une table d’autel et un bénitier. Au total, ce bilan est bien maigre mais il est tributaire des sources écrites et archéologiques et de l’indigence des recherches. Il a depuis, heu-

reusement, été complété par une synthèse collective parue en 2012 sous la direction d'Yves Blomme, qui ne devait pas être sortie au moment de la rédaction des deux articles, car elle n'est pas mentionnée¹.

La dernière monographie de l'ouvrage est consacrée aux fouilles du cloître de l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe, par Anaël Vignet (responsable de l'« espace scénographique » de l'abbaye). Remontant peut-être à une première communauté organisée sur le tombeau de saint Amant, ermite du VI^e s., le monastère fut fondé de façon certaine en 988 par le comte d'Angoulême, et reconstruit au XII^e s. Il en reste l'église et quelques bâtiments, transformés en ferme au XIX^e s. Rachetés en 1973 par la commune, les bâtiments ont été restaurés et un centre d'interprétation y a été installé. Dans ce cadre furent entreprises des fouilles programmées dans le cloître, entre 2002 et 2005. Quelques sépultures et un mobilier archéologique assez conséquent furent retrouvés ; une grande fosse dépotoir utilisée entre le XI^e et le XIII^e s. a livré des céramiques, des petits objets et de la faune qui permettent quelques éclairages sur la vie quotidienne des moines, aspect pratiquement pas abordé dans les monographies précédentes, centrées sur le bâti (mais aussi faute de mobilier, car c'est une constante des sites monastiques que les déchets soient évacués à l'extérieur, privant les archéologues d'une source précieuse de documentation). Du point de vue architectural, le principal apport consiste en une meilleure perception des ajustements de l'orientation du plan des états successifs de l'abbaye entre le XI^e et le XIV^e s. : « au cours des siècles, le complexe abbatial pivote [de 10°] dans le sens contraire des aiguilles d'une montre » (p. 246), mais l'explication de ce fait n'est pas connue. L'insertion dans le site est mieux comprise, avec la mise en évidence de paléo-reliefs utilisés par les moines qui expliquent l'aspect étagée de l'abbaye.

La dernière section de l'ouvrage est intitulée « Politiques patrimoniales ». Elle regroupe trois contributions monographiques précédées d'une réflexion générale en forme de « bilan des processus et étapes de protection au titre des monuments historiques depuis le XIX^e s. », par Véronique Dujardin (service de l'Inventaire). Comme ailleurs, le déclin des sites monastiques a commencé dès les XVII^e-XVIII^e s., et la Révolution viendra parachever les destructions : la plupart des églises deviennent paroissiales, tandis que les bâtiments sont transformés en

ferme, démantelés ou digérés par un nouveau tissu urbain. Non moins classiquement, à partir des années 1840, une réaction s'enclenche dans les cercles cultivés des sociétés savantes. Prosper Mérimée se déplace plusieurs fois en Charente et Charente-Maritime entre 1840 et 1849, la commission des Monuments historiques lui ayant attribué, entre autres, ces deux départements. Dans les années 1850-1880, ce sont les travaux de restauration de Paul Abadie (père et fils, ce dernier constructeur du Sacré-Cœur de Montmartre) qui ont le plus marqué le territoire, avec de grands travaux comme les cathédrales d'Angoulême et de Périgueux mais aussi sur une multitude d'édifices ruraux. Les riches travaux de l'Inventaire général, qui reprennent le flambeau après le grand vide de la période des deux guerres mondiales, sont ensuite évoqués. Ces études sortent de l'attention exclusive portées aux seules églises, ce qui entraîne peu à peu une extension des protections à l'ensemble des bâtiments monastiques, même si cet effort est encore insuffisant. Deux cas sont ainsi détaillés : celui du prieuré Sainte-Gemme, évoqué dans ce volume par deux monographies, et celui de l'abbaye de Sablonceaux (Charente-Maritime) qui représente « l'arrêté le plus complet et le plus précis pour la région, qui prend en compte tant les bâtiments en élévation [...] que les vestiges archéologiques » (p. 262).

Après ce tour d'horizon, trois lieux sont évoqués qui proposent des cas différents de mise en valeur. Les sites de Saint-Amant-de-Boixe (présenté par Marylise Ortiz, de l'association nationale des pays d'Art et d'Histoire, et Anaël Vignet) et de Nieul-sur-l'Autise (présenté par Richard Levesque, historien d'art) ont des points communs : ensembles ruraux de taille moyenne, plus ou moins bien conservés, que les collectivités ont souhaité mettre en valeur dans les années 1995-2000. À Nieul (propriété du Conseil général de la Vendée), le parti choisi a été de travailler sur le monument lui-même, en bon état (c'est le seul cloître roman complet des pays d'Ouest) et donc compréhensible par le public. Un soin particulier a été porté aux circulations et aux éclairages, quelques éléments d'architecture contemporaine ont été ajoutés pour favoriser la liaison entre les bâtiments. Les éléments de compréhension sont répartis dans les bâtiments, sous forme de dispositifs sonores et visuels, notamment des bornes numériques et des reconstitutions 3D. À Saint-Amant, moins bien conservé, le parti a été pris de créer un centre d'interprétation qui regroupe l'information, et qui est conçu comme un centre culturel. Une exposition permanente, un espace pédagogique, une

1. *La cathédrale Saint-Pierre de Saintes*, dir. Yves Blomme. – Paris, Picard, 2012, 220 p., 173 ill., 18 h.-t.

librairie centre de documentation, des expositions temporaires, un auditorium, des salles permettant la réunion des associations locales ou des séminaires font de ce lieu un équipement complet. Il recevait 13 000 visiteurs à la date de rédaction de l'article, il ambitionne les 30 000. Ces deux manières d'aborder la mise en valeur des sites, assez différentes l'une de l'autre, illustrent les deux pôles à l'œuvre dans la présentation du patrimoine : restituer l'émotion pour aller à la connaissance, à Nieul, et une vision plus classique et pédagogique, à Saint-Amant. Cette dernière est indéniablement très efficace et socialement utile car la démarche n'est pas seulement touristique (le fait qu'il s'agisse d'une propriété communale n'est sans doute pas étranger à cela).

La réflexion de Daniel Prigent (archéologue départemental du Maine-et-Loire) concerne l'abbaye de Fontevraud, site d'une toute autre ampleur et d'une importance historique supra-régionale, propriété de l'État. De 1983 à 1998, des opérations de restauration et d'aménagement de grande ampleur touchèrent ce haut lieu, monastère improbable d'hommes et de femmes, sanctuaire dynastique des Plantagenêt pendant un temps. Cet ensemble prestigieux, fondé vers 1120, est bien conservé, notamment parce qu'il a été réinvesti aux XIX^e-XX^e s. par l'État. Il a, en effet, servi de prison depuis la Révolution jusqu'avant dans le XX^e s. Ses directeurs ont eu des attitudes diverses vis-à-vis du monument médiéval, mais ils se sont parfois pris de passion pour lui, comme Joseph Christaud entre 1858 et 1870 qui a contribué à la restauration des lieux et fait poser, par exemple, plusieurs milliers de carreaux historiés et dallages de calcaire toujours en place. La problématique des responsables de Fontevraud est de n'occulter aucune des époques du site, et donc de faire comprendre aux visiteurs toute l'histoire du lieu depuis le XII^e jusqu'au XX^e s., notamment l'épisode carcéral. Par ailleurs, un site aussi emblématique a fait l'objet depuis longtemps de restaurations poussées, sans étude archéologique telle qu'on les conçoit maintenant, et le choix entre restitution des volumes originels et respect des traces de l'histoire a été fait diversement. Les études archéologiques récentes ont permis d'orienter plus subtilement ces choix, et c'est une leçon à retenir pour tous les gestionnaires d'édifices anciens : il faut absolument connaître finement ce que l'on veut mettre en valeur, ce qui permet de faire la part entre les exigences touristique-pédagogiques et la compréhension plus scientifique des lieux. " Dialogue permanent entre les différents intervenants et suivi constant des travaux " (p. 284), telle est l'ultime et justifiée conclusion de l'auteur.

On l'aura compris, ce volume n'offre pas de synthèses et de mises en perspective véritablement nouvelles, mais ressortit davantage au registre monographique. On regrettera en particulier que l'analyse territoriale pourtant évoquée en fil rouge, notamment dans les titres et l'organisation même de l'ouvrage, ne soit pratiquement pas abordée. On ne la trouve guère, sous une forme assez générale et classique, que dans les articles de Cécile Treffort et Sylvie Dinet Refalo et, de façon très embryonnaire, dans l'inventaire d'Anne Autissier. Il est d'ailleurs intéressant de noter que ce sont deux universitaires qui se sont emparés de la problématique, les archéologues, en tous cas ici, se cantonnant encore trop dans une vision monographique, sans réelle analyse du site, et encore moins régionale. Cette faiblesse de la vision géographique entraîne aussi une médiocrité graphique de la plupart des cartes, parfois illisibles, ce qui nuit à la bonne perception des enjeux territoriaux dans la genèse et le développement des monastères.

Tel quel, l'ouvrage constitue toutefois un bilan de l'état des connaissances et un recueil utile de contributions régionales, même si elles sont d'inégale portée. Il faut reconnaître que, comme pour les châteaux, l'état de la recherche est plutôt, actuellement, celui de l'établissement de dossiers solides pour quitter une certaine approximation sur ces édifices, longtemps délaissés par les chercheurs. Leur étude trop exclusive par les érudits locaux, les historiens de l'art et les architectes des Monuments historiques n'a été complétée que récemment par des études archéologiques de bâti et des fouilles préventives d'une certaine ampleur. Un des apports principaux de ces opérations est la reconnaissance des niveaux " pré-romans " de ces établissements, que ce soit la fondation d'origine ou des occupations antérieures ; également, la compréhension fine des logiques de développement de ces ensembles, certes stéréotypés, mais dont les trajectoires varient au gré des circonstances locales et de leur affiliation monastique ; enfin, le calage de datations par les méthodes propres de l'archéologie, et non seulement les sources écrites ou le style des chapiteaux. Les travaux animés par Cécile Treffort et Pascale Brudy depuis une quinzaine d'années sont un témoignage de ce renouvellement de nos connaissances, et souhaitons que cet effort soit poursuivi, en Charente et ailleurs.

Bruno Dufay
Conservateur du patrimoine,
chef du Service de l'Archéologie
du Département d'Indre-et-Loire